

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 AVRIL 2018

Compte-rendu affiché le : 9 avril 2018

Date de transmission en Sous-Préfecture : 10 avril 2018

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2018

N° 18-03-03

OBJET :
Affectation du résultat
d'exploitation de
l'exercice 2017 -
Commune

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel
ORIOU – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD –
Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre
RODAMEL – Jean-Marc ALVES – Odile CLAVIERES –
Dominique PAULMIER - Guillaume RONDOT – Sylvie
ROBERT – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON –
Marie-Ange LAURENT - Valérie BLANCHARD –
Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève
NIGAY – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis
LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Julien GOUTAGNY à Olivier PERRET – René
THELISSON à Pierre RODAMEL – Catherine MAREY à
Joëlle VILLEMAGNE – Lionel CANNOO à Valérie
BLANCHARD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180405-18-03-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018

Affichage : 09/04/2018



OBJET DE LA DELIBERATION :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017, COMMUNE

Le Conseil Municipal,
réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,
suite au vote du compte administratif 2017 intervenu ce jour,
statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif 2017 présente :

■ un excédent de fonctionnement de : 1 130 239,15 €

Décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'affecter en totalité le résultat à la section d'investissement :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0.00 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	0,00 €
Virement à la section d'investissement	1 698 155,26 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	1 130 239,15 €
A) EXCEDENT AU 31/12/2017	
Affectation obligatoire	1 130 239,15 €
• à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	NEANT
Déficit résiduel à reporter	
• à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	768 098,44 €
Solde disponible	362 140,71 €
affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	362 140,71 €
TOTAL	1 130 239,15 €
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur (ligne 002)	0,00 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur	
B) DEFICIT AU 31/12/2017	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180405-18-03-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018

Affichage : 09/04/2018

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 9 avril 2018.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.